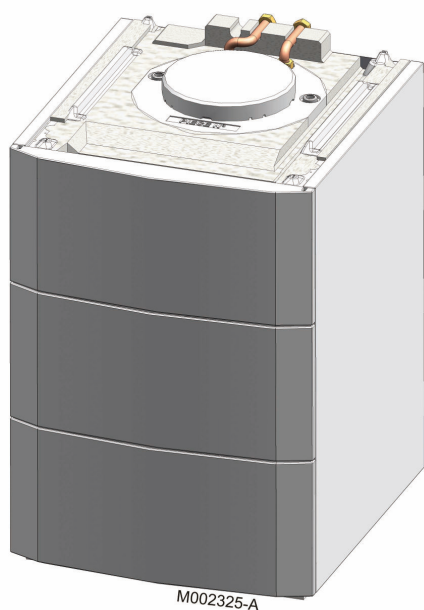


Préparateur d'eau chaude sanitaire

160 SL



Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

Sommaire

1	Introduction	4
	1.1 Symboles utilisés	4
	1.2 Abréviations	4
	1.3 Généralités	4
	1.3.1 Responsabilité du fabricant	4
	1.3.2 Responsabilité de l'installateur	5
	1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur	5
	1.4 Homologations	6
	1.4.1 Certifications	6
	1.4.2 Directive 97/23/CE	6
	1.4.3 Test en sortie d'usine	6
2	Consignes de sécurité et recommandations	7
	2.1 Consignes de sécurité	7
	2.2 Recommandations	7
3	Description technique	8
	3.1 Description générale	8
	3.2 Caractéristiques techniques	8
	3.2.1 Caractéristiques du préparateur ECS	8
	3.2.2 Caractéristiques de la sonde ECS	9
4	Installation	10
	4.1 Réglementations pour l'installation	10
	4.2 Colisage	10
	4.2.1 Livraison standard	10
	4.3 Choix de l'emplacement	11
	4.3.1 Plaquette signalétique	11
	4.3.2 Implantation de l'appareil	11
	4.3.3 Dimensions principales	12
	4.4 Mise en place de l'appareil	13
	4.5 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire	15
	4.6 Raccordements hydrauliques	15
	4.6.1 Raccordement du circuit primaire chaudière	15

4.6.2	Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire	15
4.7	Raccordements électriques	18
4.7.1	Recommandations	18
4.7.2	Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire	18
4.7.3	Raccordement de l'anode à courant imposé	19
4.7.4	Description du bornier de raccordement de la chaudière	19
4.8	Remplissage de l'installation	20
4.8.1	Remplissage du circuit secondaire eau chaude sanitaire	20
4.8.2	Remplissage du circuit primaire chaudière	21
5	Mise en service	22
5.1	Points à vérifier avant la mise en service	22
5.1.1	Circuits hydrauliques	22
5.1.2	Raccordement électrique	22
5.2	Mise en service de l'appareil	22
6	Contrôle et entretien	23
6.1	Consignes générales	23
6.2	Anode à courant imposé	23
6.3	Soupape ou groupe de sécurité	23
6.4	Vidange de l'installation	24
6.5	Opérations d'entretien spécifiques	24
6.6	Nettoyage de l'habillage	25
6.7	Fiche de maintenance	26
7	Pièces de rechange	27
7.1	Généralités	27
7.2	Pièces détachées	27
8	Garanties	30
8.1	Généralités	30
8.2	Conditions de garantie	30

1 Introduction

1.1 Symboles utilisés

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

1.2 Abréviations

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- ▶ **ACI** : Anode à courant imposé

1.3 Généralités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Pour éviter toute situation dangereuse, si le cordon secteur est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant d'origine, le concessionnaire du fabricant ou une autre personne disposant des compétences requises.

1.4 Homologations

1.4.1. Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- ▶ 2006/95/CE Directive Basse Tension.
Norme visée : EN 60.335.1.
- ▶ 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.
Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

1.4.2. Directive 97/23/CE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

1.4.3. Test en sortie d'usine

Avant de quitter l'usine, chaque appareil est testé sur les éléments suivants :

- ▶ Etanchéité à l'eau
- ▶ Etanchéité à l'air

2 Consignes de sécurité et recommandations

2.1 Consignes de sécurité

**ATTENTION**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

**ATTENTION**

Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.

2.2 Recommandations

**ATTENTION**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

**AVERTISSEMENT**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

**AVERTISSEMENT**

Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.

- ▶ Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.
- ▶ Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

Eléments de l'habillage

Ne retirer l'habillage que pour les opérations d'entretien et de dépannage. Remettre l'habillage en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

3 Description technique

3.1 Description générale

Le préparateur d'eau chaude sanitaire 160 SL est livré prêt à être raccordé à une chaudière :

- ▶ AGC 10/15 - AGC 15 - AGC 25 - AGC 35
- ▶ AGC 35 BE
- ▶ GSCR 15 - GSCR 25 - GSCR 35
- ▶ CALORA TOWER GAS 25S EX
- ▶ CALORA TOWER GAS 25S BE - CALORA TOWER GAS 35S BE
- ▶ CALORA TOWER GAS 15S DE- CALORA TOWER GAS 25S DE- CALORA TOWER GAS 35S DE
- ▶ CALORA TOWER OIL 18 - CALORA TOWER OIL 24 - CALORA TOWER OIL 30
- ▶ CALORA TOWER OIL 18 LS - CALORA TOWER OIL 24 LS - CALORA TOWER OIL 30 LS

Principaux composants :

- ▶ La cuve est en acier de qualité et est revêtue intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- ▶ La cuve est protégée contre la corrosion par une anode titane à courant imposé (Titan Active System ®).
- ▶ L'échangeur de chaleur sous forme de serpentin soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- ▶ L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- ▶ L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

3.2 Caractéristiques techniques

3.2.1. Caractéristiques du préparateur ECS

Préparateur ECS 160SL		
Circuit primaire (Eau de chauffage)		
Température maximale de service	°C	95
Pression de service maximale	bar	3
Capacité de l'échangeur	l	7.3
Surface d'échange	m ²	1.1
Circuit secondaire (eau sanitaire)		

Préparateur ECS 160SL		
Température maximale de service	°C	95
Pression de service maximale	bar	10
Capacité en eau	l	160
Poids		
Poids d'expédition (Ballon moussé)	kg	83

Performances liées au type de chaudière		Chaudières gaz au sol à condensation ⁽¹⁾			
		10/15 kW	15 kW	25 kW	35 kW
Puissance échangée	kW	15	15	28	32
Débit horaire ($\Delta T = 35^{\circ}\text{C}$) ⁽²⁾	l/h	370	370	690	790
Capacité de puisage	l/10 min	200	200	240	245
Débit spécifique ($\Delta T = 30^{\circ}\text{C}$) ⁽³⁾	l/min	20	20	24	24.5
Q _p : Débit primaire	m ³ /h	1.1	1.1	1.1	1.5

(1) En fonction du pays d'installation de la chaudière
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C
(3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 60 °C

Performances liées au type de chaudière		Chaudière fioul au sol, à condensation ⁽¹⁾		
		18 kW	24 kW	30 kW
Puissance échangée	kW	18	24	30
Débit horaire ($\Delta T = 35^{\circ}\text{C}$) ⁽²⁾	l/h	440	590	740
Débit spécifique ($\Delta T = 30^{\circ}\text{C}$) ⁽³⁾	l/min	21	23.5	24
Capacité de puisage ⁽³⁾	l/10 min	230	235	240
Q _p : Débit primaire	m ³ /h	1.0	1.0	1.1

(1) En fonction du pays d'installation de la chaudière
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C
(3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 60 °C

3.2.2. Caractéristiques de la sonde ECS

Température en °C	10	20	25	30	40	50	60	70	80
Résistance en ohm	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2536	1794	1290

4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION

L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

4.2 Colisage

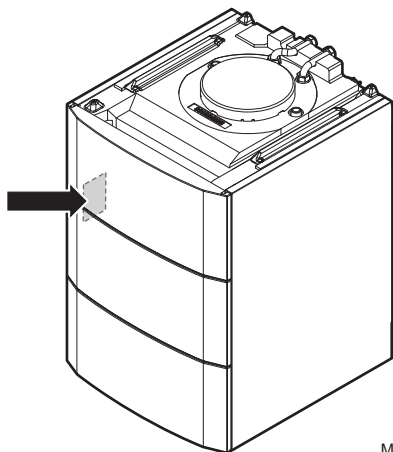
4.2.1. Livraison standard

La livraison comprend :

- ▶ Préparateur complet
- ▶ Sonde eau chaude sanitaire
- ▶ Câble anode à courant imposé
- ▶ Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire

4.3 Choix de l'emplacement

4.3.1. Plaquette signalétique




M002342-B

La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment. La plaquette signalétique identifie le produit et donne les informations suivantes :

- ▶ Type de préparateur ECS
- ▶ Date de fabrication (Année - Semaine)
- ▶ Numéro de série.

4.3.2. Implantation de l'appareil

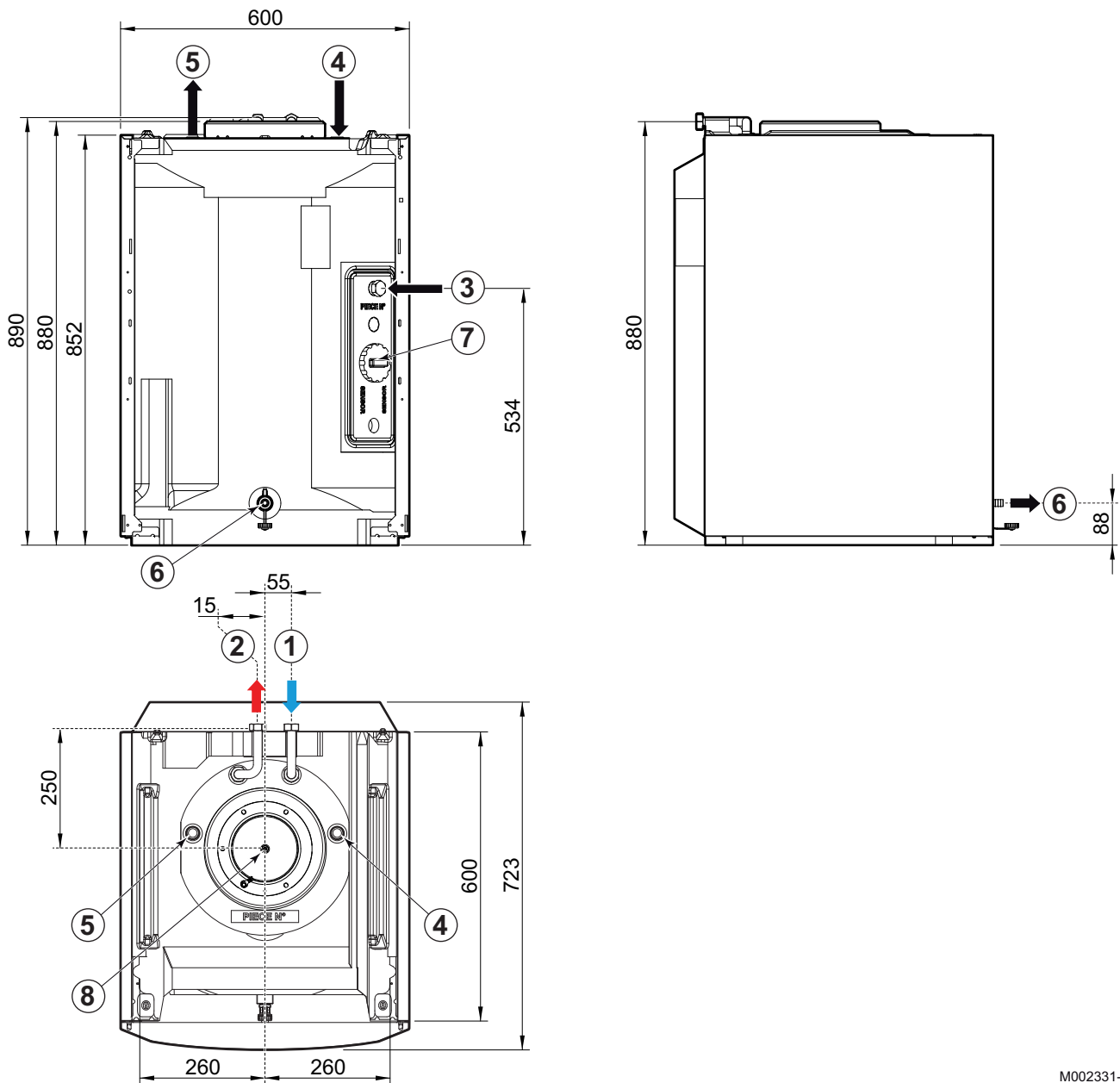
Le préparateur d'ECS s'installe à côté (droite ou gauche) ou en-dessous de la chaudière (en fonction de l'installation et la place disponible).

 Pour connaître l'espace à réserver autour de l'appareil en vue de faciliter son accessibilité et son entretien, se référer à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.
- ▶ Placer l'appareil sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
- ▶ Installer l'appareil le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.

4.3.3. Dimensions principales



M002331-B

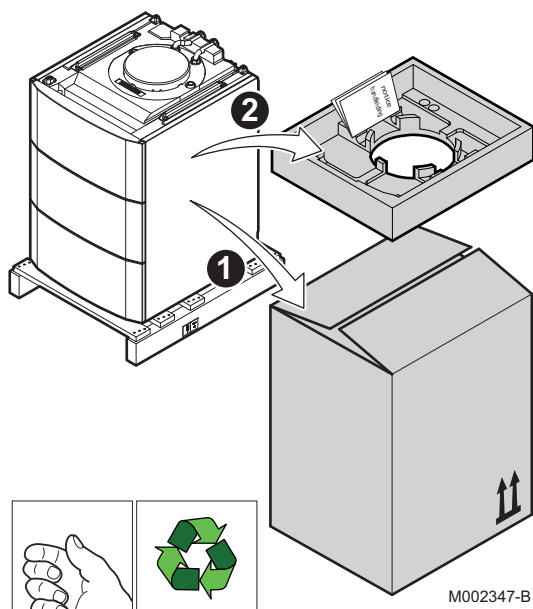
- ① Entrée eau froide sanitaire G 3/4"
- ② Départ secondaire eau chaude sanitaire G 3/4"
- ③ Emplacement pour boucle de recirculation G 3/4" (Option)
- ④ Départ primaire chaudière G 3/4"
- ⑤ Retour primaire chaudière G 3/4"
- ⑥ Robinet de vidange 1/2"
- ⑦ Emplacement pour sonde ECS
- ⑧ Anode à courant imposé

4.4 Mise en place de l'appareil

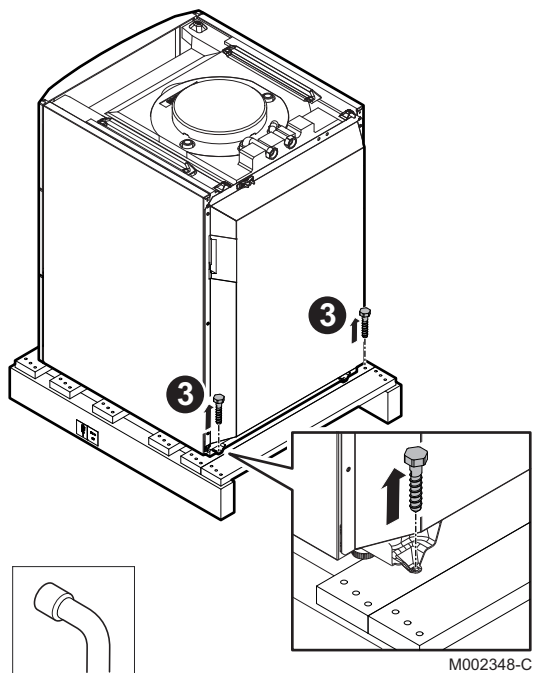


ATTENTION

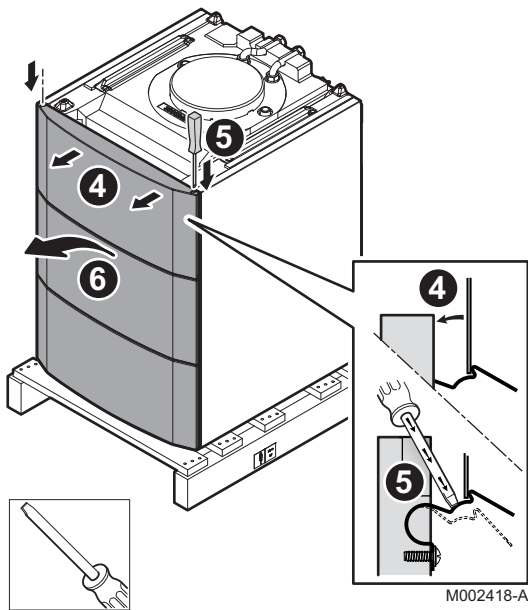
- ▶ Prévoir 2 personnes.
- ▶ Manipuler l'appareil avec des gants.



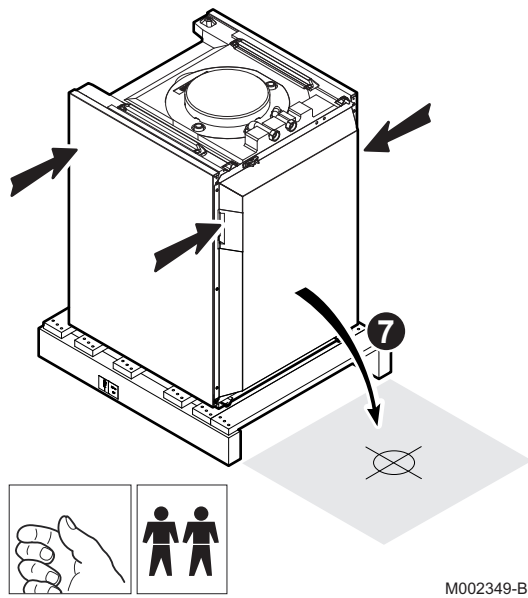
1. Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.
2. Retirer la protection d'emballage.



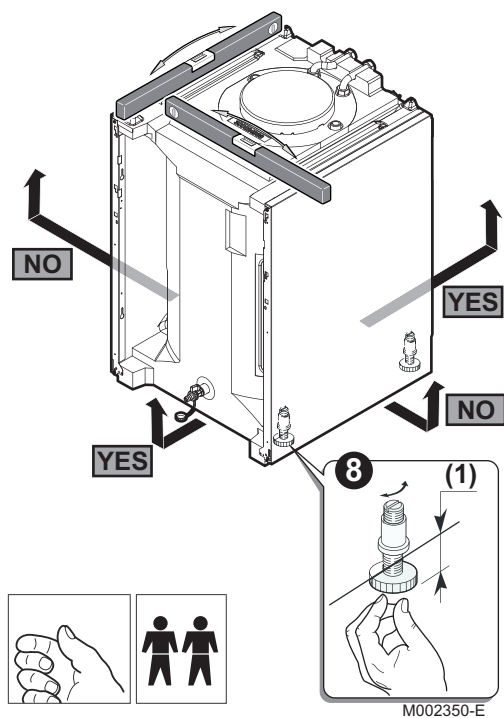
3. Dévisser les 2 vis à l'arrière du ballon (fixation du ballon sur la palette).



4. Ouvrir le panneau avant en le tirant vers l'avant jusqu'au cran d'arrêt.
5. Utiliser un tournevis pour déclipser les ressorts aux deux extrémités.
6. Retirer le panneau avant.

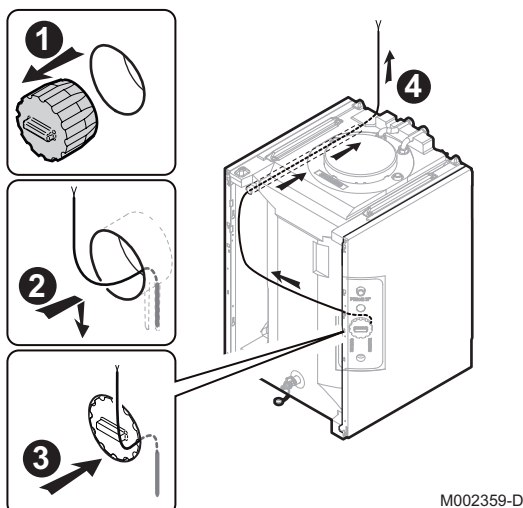


7. Soulever le préparateur et le poser au sol.



8. Mettre à niveau le préparateur d'ECS à l'aide des pieds réglables.
 (1) Plage de réglage : 0 à 20 mm

4.5 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire



1. Retirer l'isolation.
2. Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire.
3. Remettre l'isolation en place.
4. Faire cheminer le câble par le passe-câble vers l'arrière du préparateur.

4.6 Raccordements hydrauliques

4.6.1. Raccordement du circuit primaire chaudière

Se reporter à la notice du kit de liaison.

4.6.2. Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. La pression de service recommandée est située sous 7 bar.

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité



ATTENTION

Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

- ▶ Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- ▶ Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur ECS doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur.

Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.

Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obturée.

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Capacité (litres)	Dimension de la soupape Dimension min. du raccordement d'entrée	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.
Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.




ATTENTION

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.


■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

 Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.  Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5.5 bar (0.55 MPa) pour un groupe de sécurité taré à 7 bar (0.7 MPa)), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil. Planter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

4.7 Raccordements électriques

4.7.1. Recommandations



AVERTISSEMENT

- ▶ Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.
- ▶ Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

Effectuer les raccordements électriques de l'appareil selon :

- ▶ Les prescriptions des normes en vigueur,
- ▶ Les indications des schémas électriques livrés avec l'appareil,
- ▶ Les recommandations de la présente notice.

Belgique : La mise à la terre doit être conforme à la norme RGEI.

Allemagne : La mise à la terre doit être conforme à la norme VDE 0190.

France : La mise à la terre doit être conforme à la norme NFC 15-100.

Autres pays : La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installations en vigueur.




ATTENTION

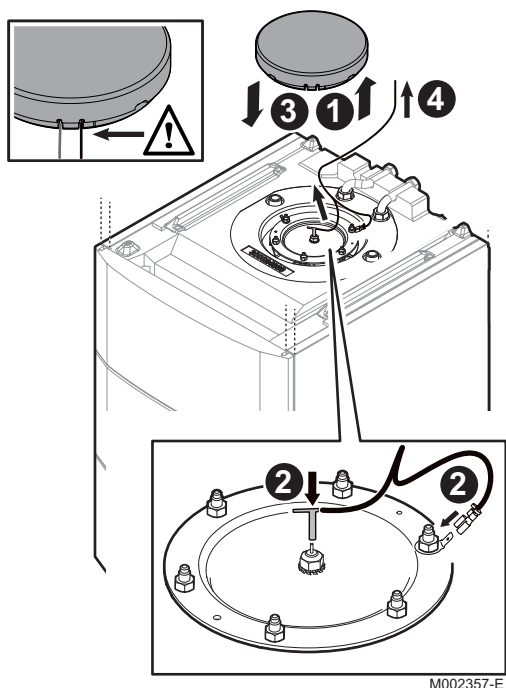
- ▶ Séparer les câbles de sondes des câbles de circuits 230/400 V.
- ▶ L'installation doit être équipée d'un interrupteur principal.

4.7.2. Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire

Raccorder la sonde eau chaude sanitaire au bornier de raccordement correspondant de la chaudière (Bornier S.ECS).

 Voir chapitre : "Description du bornier de raccordement de la chaudière", page 19.

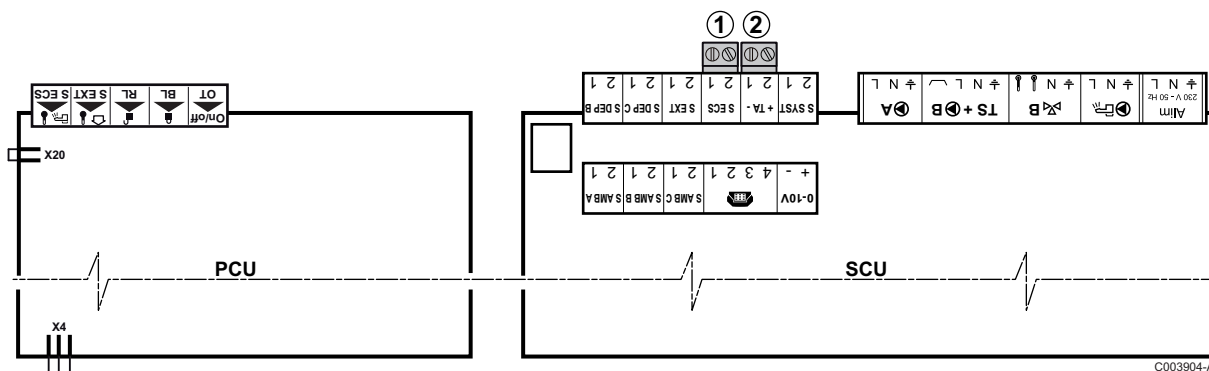
4.7.3. Raccordement de l'anode à courant imposé



1. Enlever l'isolation tampon.
 2. Brancher les connecteurs du câble de l'anode titane.
 3. Remettre l'isolation tampon en place en passant les câbles dans les encoches.
 4. Faire cheminer le câble vers l'arrière du préparateur.
 5. Raccorder le câble de l'anode titane au bornier de raccordement correspondant de la chaudière (Bornier TA-).
- ☞ Voir chapitre : "Description du bornier de raccordement de la chaudière", page 19 ou Notice d'installation et d'entretien de la chaudière

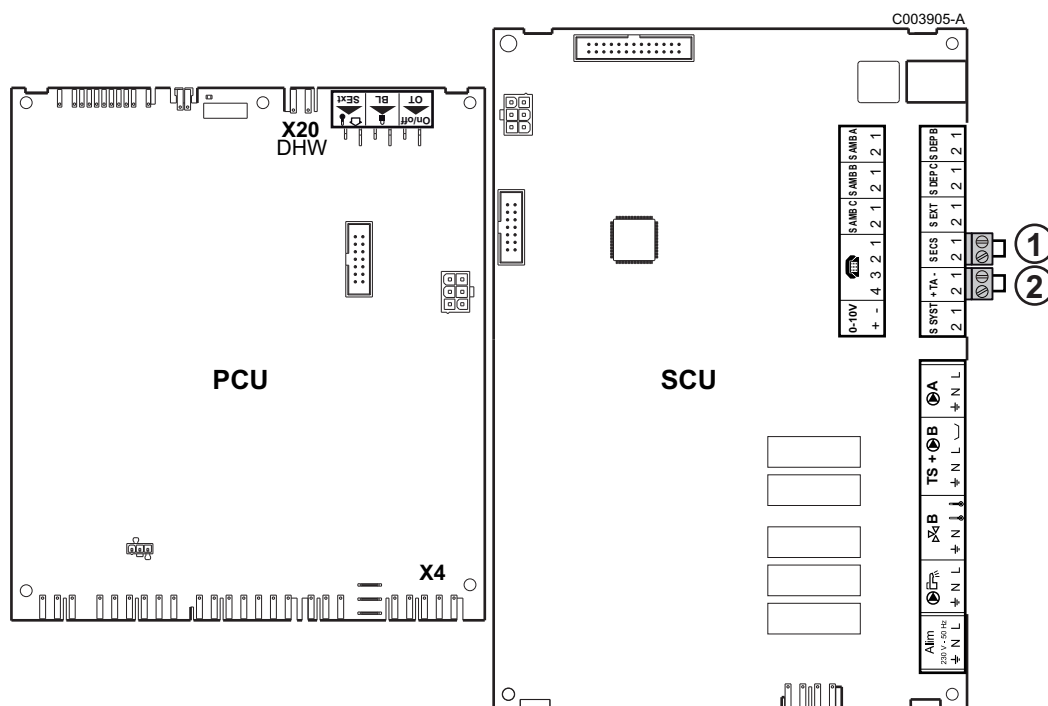
4.7.4. Description du bornier de raccordement de la chaudière

- Chaudières gaz au sol à condensation (Uniquement pour les chaudières équipées d'une carte SCU)



- ① **S.ECS** : Raccorder la sonde ECS.
- ② **TA-** : Raccorder l'anode du ballon.

■ Chaudière fioul au sol, à condensation (Uniquement pour les chaudières équipées d'une carte SCU)



- ① **S.ECS** : Raccorder la sonde ECS.
- ② **TA-** : Raccorder l'anode du ballon.

4.8 Remplissage de l'installation

4.8.1. Remplissage du circuit secondaire eau chaude sanitaire

Dégazer soigneusement le préparateur ECS et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

1. Remplir complètement le préparateur ECS par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement sans bruit et sans à-coup dans la tuyauterie.
2. Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants.


i Ces opérations permettent également le rinçage et le nettoyage des tuyauteries d'eau chaude situées en sortie du préparateur ECS.



ATTENTION

Purger complètement l'appareil et l'installation pour un fonctionnement optimum.

4.8.2. Remplissage du circuit primaire chaudière

 Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

5 Mise en service

5.1 Points à vérifier avant la mise en service


5.1.1. Circuits hydrauliques

■ Circuit secondaire (eau sanitaire)

Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

■ Circuit primaire chaudière

Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

 Se reporter à la notice du kit de liaison.

5.1.2. Raccordement électrique

- ▶ Vérifier que les sondes sont bien en place et raccordées.
- ▶ Vérifier le raccordement électrique, notamment la mise à la terre.

5.2 Mise en service de l'appareil



ATTENTION

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.



ATTENTION

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

6 Contrôle et entretien

6.1 Consignes générales



ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Anode à courant imposé

Aucune opération d'entretien n'est nécessaire sur une anode à courant imposé.



ATTENTION

Le tableau de commande de la chaudière doit être sous tension pour assurer le fonctionnement de l'anode à courant imposé.

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.3 Soupape ou groupe de sécurité

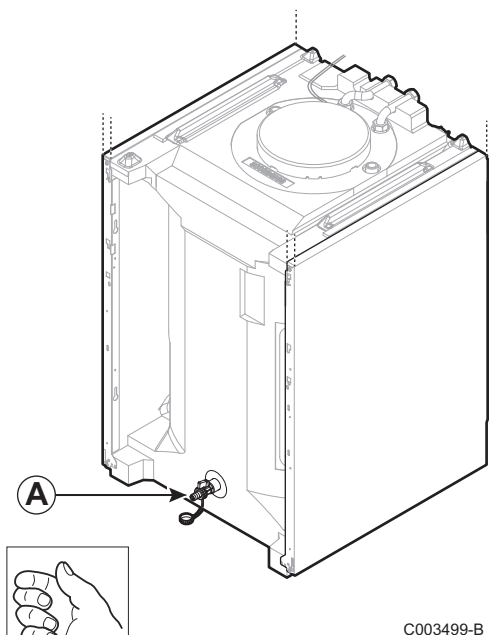
La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.4 Vidange de l'installation



C003499-B

A Robinet de vidange

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir le robinet de vidange (A).
3. Ouvrir un robinet d'eau chaude pour vidanger complètement l'installation.

6.5 Opérations d'entretien spécifiques

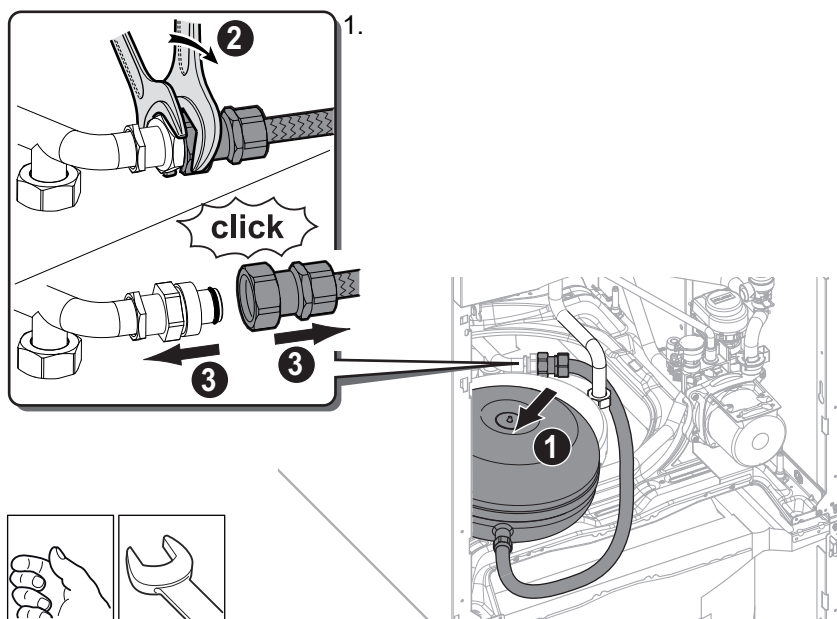


Ces opérations ne nécessitent pas la vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire.



Concerne uniquement les chaudières gaz au sol à condensation.

Si l'installation est équipée d'un vase d'expansion sanitaire, procéder comme suit pour le désolidariser.



C003753-B

Déposer le vase d'expansion sanitaire.

2. Dévisser le raccord rapide.
3. Désolidariser les deux parties.
4. Procéder à l'opération d'entretien souhaitée.

5. Pour le remontage, procéder en sens inverse du démontage.

6.6 Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

7 Pièces de rechange

7.1 Généralités

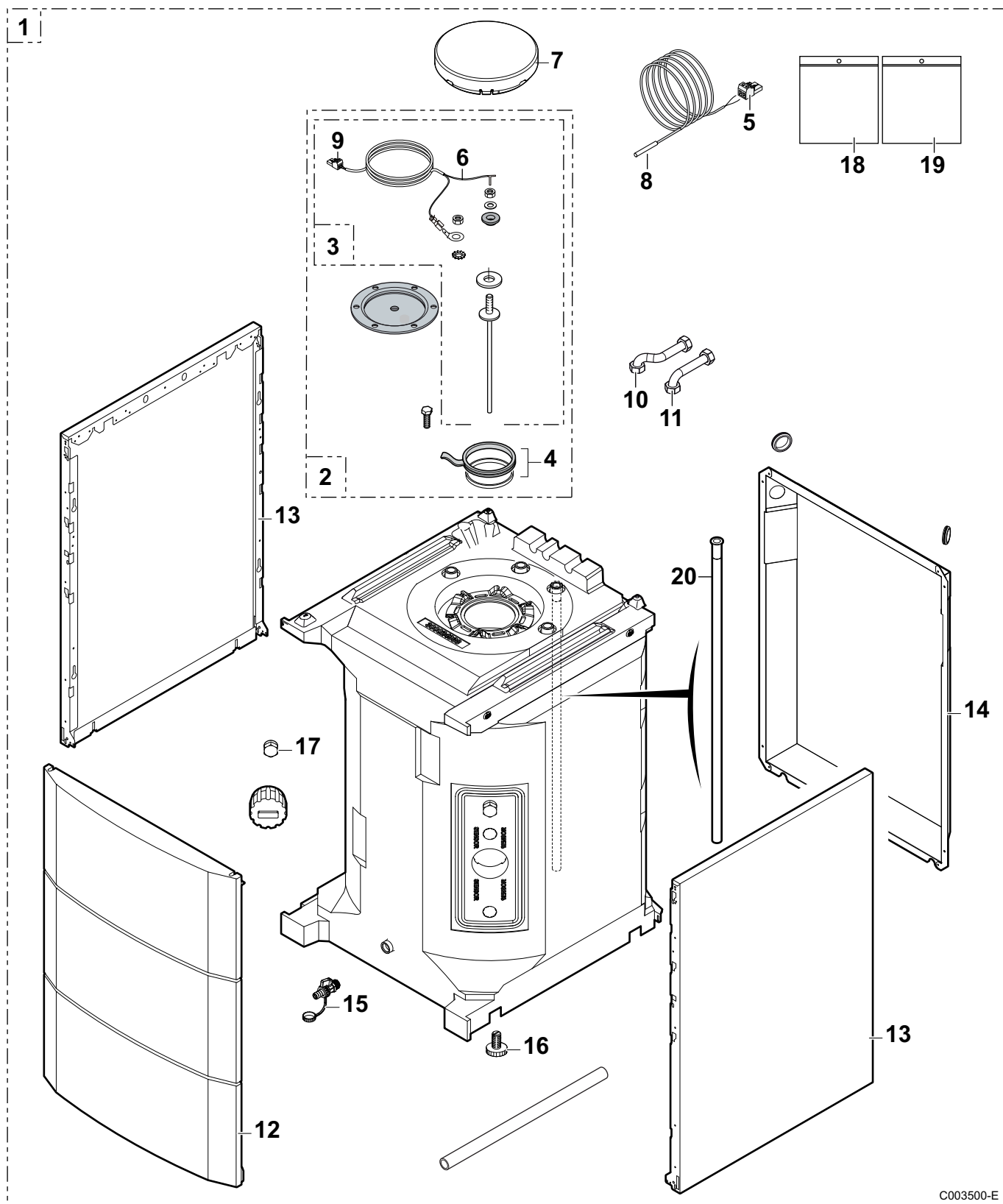
Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.



Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

7.2 Pièces détachées

Référence de la liste des pièces de rechange : 300024384-002-01



C003500-E

Repères	Référence	Désignation
1	100016428	Ballon moussé 160SL
2	200000092	Tampon émaillé
3	200011817	Anode à courant imposé
4	89705511	Joint 7 mm + Jonc 5 mm
5	300008957	Connecteur 2 pts sonde ECS
6	200011579	Câblage anode ACI - Longueur 2,5 m

Repères	Référence	Désignation
7	300024943	Isolation tampon supérieur
8	95362448	Sonde KVT60 - Longueur 5 m
9	300008956	Connecteur 2 pts ACI
10	300024941	Tube eau chaude sanitaire
11	300024942	Tube eau froide sanitaire
12	200019243	Panneau avant
13	300024462	Panneau latéral
14	300024982	Panneau arrière
15	94902073	Robinet de vidange 1/2"
16	300024451	Pied réglable M8x45
17	94950143	Bouchon femelle G 3/4
18	200019651	Sachet visserie préparateur
19	200019652	Sachet joints préparateur
20	300025681	Tube plastique - Ø 18 / Longueur 730

8 Garanties

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

CE

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

18/02/2013



300024384-001-02